



**PROJET : Appui à la résilience des petits exploitants familiaux membres des coopératives
de la CAPAD face aux effets de la pandémie du COVID-19**

Dossier d'appel d'offre n°: N° CAPAD/ PARE-COVID /AON/02-2025

Travaux de construction de neuf (09) centres de collecte des bananes

Date de Publication le 24/02/2025

1. Introduction

Dans le cadre du **Projet d'appui à la résilience des petits exploitants familiaux membres des coopératives de la CAPAD face aux effets de la pandémie du COVID-19 financé par GAFSP sous la supervision du FIDA**, la CAPAD lance le présent appel d'offre pour recruter une maison spécialisée en génie civile pour la construction des centres de collecte des bananes.

2. Résumé de l'appel d'offre

1. Mission	Construction des centres de collecte des bananes
2. Code de l'Activité	C1.4.F.c
3. Mode de passation	AAO (Avis d'Appel d'Offre)
4. Type de Consultation	AON (Appel d'Offre national)
5. Type de Marché	Maison spécialisée en génie civile
6. Méthode de sélection	Sélection fondée sur Qualité et Coût (SFQC)
7. Adresse de soumission des offres	Siège de la CAPAD : NTAHANGWA, KIGOBE, Avenue KIYEGE N°1 ou au bureau de l'antenne Ruyigi se trouvant dans les enceintes de la BPEAE Ruyigi
8. Téléphone	+257 69 255 745 ou 22 217 902
9. E-mail	capad_shirukubute@yahoo.fr/mugishajoy88@gmail.com
10. Personne contact	Eliezel MUGISHA
11. Date de publication	Le 24/02/2025
12. Date et heure de clôture de dépôts des offres	Le 21 Mars 2025 à 17h30
13. Description de l'offre	Recrutement d'une maison spécialisée en génie civile pour la construction des neuf centres de collecte des bananes
14. Numéro de l'offre	AON N° 002/CAPAD_PARECOVID/2025
15. Mode d'attribution du marché	Sélection basée sur la qualité et le coût

3. Contexte

3.1. Présentation de la CAPAD

1°. Membres, Objectifs, Vision et Mission

La Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement, CAPAD en sigle, est une organisation faîtière constituée de 130 164 ménages exploitants agricoles familiaux cultivant les cultures vivrières, fruitières et maraichères et pratiquant aussi l'élevage (petit et gros bétail). Ces exploitants agricoles sont réunis dans 161 coopératives agricoles situées dans 86 communes de 17 provinces. CAPAD se veut un lieu de rencontre, de dialogue

et d'échange des Organisations Paysannes pour l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, sur les problèmes de production et de marché des produits agricoles et d'élevage et sur les approches de développement intégré. Elle a pour objet de représenter et défendre les intérêts socioéconomiques des agricultrices et agriculteurs membres et les accompagner dans le développement des activités économiques.

Avec plus de 20 ans d'expérience, CAPAD est devenue une structure paysanne qui œuvre pour la promotion d'un leadership paysan capable de défendre leurs intérêts, la réconciliation des burundais autour des activités agricoles et d'élevage ainsi que le développement de l'entrepreneuriat rural pour accroître les revenus des ménages des exploitants agricoles familiaux et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

Objectifs institutionnels :

- ✓ Contribuer à la réduction de la pauvreté ;
- ✓ Encadrer les producteurs agricoles autour des filières les plus rentables dans leurs régions;
- ✓ Eduquer les producteurs agricoles à promouvoir la culture de l'épargne ;
- ✓ Défendre les droits économiques, sociaux et culturels des producteurs ;
- ✓ Favoriser l'émergence du leadership paysan ;
- ✓ Contribuer à la promotion de l'égalité des genres ;
- ✓ Inculquer aux producteurs les valeurs de tolérance, de réconciliation et de solidarité.
- ✓ Eduquer et sensibiliser les producteurs à l'amélioration de la santé en milieu rural;
- ✓ Faire participer les producteurs à la protection et à la promotion de l'environnement, gage d'un développement durable ;
- ✓ Soutenir, encadrer et encourager les jeunes dans leurs initiatives de développement.

Vision : Une société burundaise où les paysans parviennent à couvrir leurs besoins socio-économiques par des moyens financiers et matériels générés par eux-mêmes.

Mission : CAPAD est une confédération qui œuvre pour la transformation de l'agriculture et de l'élevage, pour la promotion d'une agriculture durable à travers des filières porteuses et innovatrices.

Valeurs Fondamentales : La solidarité, L'entraide, L'équité

2°. Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention de la CAPAD peuvent se résumer comme suit :

➤ Intensification de l'agriculture et de l'élevage à travers :

- (i) l'appui conseil à la planification, à la gestion et à l'évaluation des campagnes agricoles, (ii) l'amélioration des connaissances des exploitants agricoles familiaux sur différents sujets tels les techniques de production, la gestion de la biomasse, la fertilité et la protection des sols, la protection de l'environnement, etc., (iii) L'appui à la production des semences et à l'amélioration des rendements, (iv) La mise en place et la promotion des Champs Ecoles Paysans (CEP) pour la démonstration de bonnes pratiques, (v) L'appui à l'élevage et le suivi de

la chaîne de solidarité bétail, (vi) L'appui, la formation et le suivi aux paysans pilotes sur les aspects liés à l'agriculture et l'élevage, (vii) la facilitation dans l'acquisition des intrants et le développement des relations avec les autres acteurs.

➤ ***Promotion de l'entrepreneuriat rural à travers :***

(i) l'appui conseil sur le développement des activités économiques, (ii) l'appui conseil sur la valorisation et la commercialisation des produits agricoles, (iii) la mise en place de stratégie de mobilisation des financements en interne (Mutuelle de Solidarité) et à l'externe (crédits ou appel aux dons), (iv) le coaching dans le choix des équipements agricoles et ceux de transformation agro-alimentaires, (v) l'assistance dans la recherche des marchés d'écoulement des produits agricoles, (v) les stratégies de commercialisation et de marketing, (vi) le suivi et l'évaluation, la capitalisation ainsi que l'analyse d'impact.

➤ ***L'appui-conseil aux exploitants, gestion des connaissances et accès à l'information à travers :***

(i) le suivi des exploitations et outils de suivi y relatifs, (ii) les conseils sur la gestion intégrée des exploitations, (iii) la mise en place de supports de communication et d'outil de diffusion de l'information, (iv) la visibilité et la promotion des activités agricoles (les foires agricoles, expositions, etc.), (v) dialogue politique via les foras paysans à différents niveaux organisés entre leaders paysans et décideurs du secteur agricole et à travers les tables de concertation multi acteurs au sein des chaînes de valeur, (vii) la facilitation des échanges entre pairs.

➤ ***L'appui au renforcement de capacités : le renforcement des capacités est transversal et permet :***

- (i) la bonne gestion des exploitations agricoles, (ii) la consolidation des coopératives et des sociétés coopératives en termes de gestion administrative comptable et financière, (iii) les négociations et relations de partenariat autour des activités économiques, (iv) les stratégies de commercialisation et de marketing.

4. Objet du marché

Le présent marché consiste à construire 9 centres de collecte des bananes à 9 coopératives bénéficiaires du projet se trouvant dans les communes Ruyigi, Gisuru et Kinyinya de la province Cankuzo, commune Cendajuru, Gisagara et Mishiha de Cankuzo.

5. Allotissement :

Le présent marché est subdivisé en 2 lots avec au total 9 centres de collecte répartis comme suit :

- Lot 1 : 5 centres de collecte des bananes se trouvant dans les 5 coopératives dont Kazoza keza Gisoro, Terimbere, Shirukubute, CODERIMO et Umwizero w'abarimyi de la province Ruyigi
- Lot 2 : 4 centres de collecte des bananes appartenant aux coopératives Tuzubukene, Abakutsakivi, Imbere ni Heza et Duhuzabarimyi de la province Cankuzo.

Les coopératives bénéficiaires des centres de collecte sont les suivantes :

N°	PROVINCE	COMMUNE	COOPERATIVE
01	CANKUZO	CENDAJURU	TUZUBUKENE
02			ABAKUTSAKIVI
03		GISAGARA	IMBERE NI HEZA
04		MISHIHA	DUHUZABARIMYI
05	RUYIGI	RUYIGI	KAZOZA KEZA GISORO
06		GISURU	TERIMBERE
07			SHIRUKUBUTE
08		KINYINYA	CODERIMO
09			UMWIZERO W'ABARIMYI

NB 1. Une entreprise/société peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut gagner que pour un lot seulement

6. Financement du marché

Le marché est financé à 80% par les fonds de GAFSP et à 20% par la contribution des coopératives.

7. Prix

Les prix de l'offre doivent être indiqués en francs Burundais (BIF) Toute Taxe Comprise; incluant le prix des matériaux et matériels nécessaires ; transport et autres conditionnements, main d'œuvre et autres coûts ainsi que toutes taxes confondues que les soumissionnaires pourraient éventuellement supporter auprès de l'autorité compétente.

8. Participation et critères d'éligibilité

La participation est ouverte à concurrence à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises. Les soumissionnaires doivent rester engagés par leurs offres pendant un délai de 60 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

Les documents exigés sont :

- Registre de commerce
- NIF
- Attestation de non-redevabilité en cours de validité émise par OBR
- Attestation de non-redevabilité de l'INSS en cours de validité
- Garanties bancaires sous forme de chèque certifié équivalent à 5% de la valeur de l'offre
- Attestation de non-faillite émis par le Tribunal du Commerce datant d'au moins 6 mois.
- Documents attestant l'expérience en matière avec ce marché ou des marchés similaires (PV de réception, contrat, etc.)
- Certificat d'enregistrement à la TVA délivré par OBR
- Bordereaux des Prix et des quantités ;
- Acte d'engagement ;

N'est pas admise à participer à l'appel d'offres, toute personne physique ou morale :

- Qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations à l'occasion des renseignements pour sa participation à un appel d'offres antérieur ;
- Qui s'est vu suspendre pour une durée temporaire ou indéterminée dans un marché quelconque ;
- Qui est en litige avec la commune pour des travaux antérieurs similaires ou pas ;
- Qui est déclarée en faillite.
- Qui ne respecte pas la politique en matière de sauvegarde des droits de l'enfant et des adultes vulnérables qui interdit les abus et exploitation sexuelle d'un enfant ou d'un adulte

Le soumissionnaire préparera un original et une copie de l'offre en mentionnant clairement sur les exemplaires «**ORIGINAL**» et «**COPIE** » selon le cas. En cas de différence entre eux, l'original fera foi.

L'original et toutes les copies de l'offre devront être dactylographiés, dans le cas des copies, les photocopies doivent également être acceptables et seront numérotés et signés par la ou les personnes dûment habilitées à signer au nom du soumissionnaire. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des chargements seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

Les soumissionnaires placeront l'**original** et la **copie** de leur offre dans les enveloppes séparées et cachetées portant la mention «**ORIGINAL**» et «**COPIE**» selon le cas. Ses enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure qui ne porte aucune et nulle mention d'identification.

Les enveloppes extérieures devront porter la mention suivante :

Dossier d'appel d'offre n°: N° CAPAD/ PARE-COVID /AON/02-2025

Les enveloppes intérieures devront porter la mention suivante :

OFFRE FINANCIERE LOT No.....

OFFRE TECHNIQUE LOT No.....

L'offre technique et offer financière seront dans les enveloppes séparées.

9. Critères d'évaluation

Les offres éligibles seront ensuite évaluées selon les critères suivants :

Pour un score total de 100 points :

- 80% : Prix selon la formule suivante : (Prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre évaluée) x 80
- 10% : Délai selon la formule suivante : (Délai de l'offre la plus courte/délai de l'offre évaluée) x 10
- 10% : Expériences : 10 points pour 5 PV de réception / attestations de satisfaction pour des marchés équivalents en valeur ; 5 points pour 4 marchés équivalents ; 0 points pour moins ou omission ou liste remise par le soumissionnaire. Le soumissionnaire qui aura moins de 70% dans l'offre technique ne sera pas évalué pour son offre financière.

10. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'offres

Le dossier d'Appel d'Offres doit être retiré au Bureau national de la CAPAD sis à Bujumbura, commune Ntahangwa, quartier Kigobe, avenue Kiyeye N°1 ou dans le bureau de l'antenne Ruyigi sis dans les enceintes de BPEAE Ruyigi tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30min, heure locale ou peuvent être téléchargés via le site web de l'Inter contact www.intercontacservices.com.

11. Renseignement

Pour toute demande de renseignement technique en rapport avec le présent DAO pendant la période de la publication jusqu'au 13 Mars 2025. Veuillez contacter le Coordinateur du projet au numéro **79 5111 114 ou 69 255 745** ou à son adresse mail mugishajoy88@gmail.com, capad_shirukubute@yahoo.fr.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en date du 22/03/2025 au bureau de la CAPAD à Bujumbura à partir de 9h00 et se déroulera en présence des soumissionnaires qui le souhaitent. Aucun soumissionnaire n'est autorisé à se présenter en phase d'évaluation des offres.

13. Caractère confidentiel de la procédure

Aucun soumissionnaire n'entrera en contact avec la commission d'analyse sur un sujet concernant son offre le moment où les plis seront ouverts et celui où le marché sera attribué. Toute tentative effectuée par un soumissionnaire pour influencer la commission dans l'examen des offres ou décision d'attribution entraînera le rejet de son offre.

14. Organisation du chantier et planning des travaux

La société devra disposer du personnel à affecter sur les chantiers dans chaque coopérative ayant une d'expérience avérée dans le domaine du bâtiment et ayant conduit au moins deux ouvrages analogues en tant que chef de chantier.

Le soumissionnaire devra fournir un planning détaillé d'exécution des travaux en conformité avec les moyens en personnel et matériels qu'il envisage sur le chantier.

15. Eclaircissement apportés aux offres

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, la commission d'analyse peut, si elle le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires. La commission d'ouverture des offres établira le procès-verbal de l'ouverture des offres qui comporte notamment les informations communiquées aux soumissionnaires.

16. Visite de terrain

Pour s'enquérir de la situation de terrain, il est prévu des visites de terrain dans les coopératives concernées suivant le calendrier mentionné dans le tableau ci-dessous.

N°	PROVINCE	COMMUNE	COOPERATIVE	Personne de contact	Téléphone	Date de visite prévue
1	CANKUZO	CENDAJURU	TUZUBUKENE	NDUWAYO Richard	69820812	Mardi le 11/03/2025
2			ABAKUTSAKIVI	HATUNGIMANA Innocent	61132150	
3		GISAGARA	IMBERE NI HEZA	Lambert HABARUGIRA	69788562	
4		MISHIHA	DUHUZABARIMYI	MANIRAMPA Egede	62162052	
5	RUYIGI	RUYIGI	KAZOZA KEZA GISORO	NKUNZIMANA Déo	61862117	Mercredi le 12/03/2025
6		GISURU	TERIMBERE	NIYONKURU Réverien	62806029	
7			SHIRUKUBUTE	NSAGUYE Gabriel	61399557	
8		KINYINYA	CODERIMO	NIYONGERE Zébédé	61328734	
9			UMWIZERO W'ABARIMYI	BISERUKA Venant	69785184	

Les frais relatifs à cette visite sont à la charge du soumissionnaire. Un certificat de visite sera délivré et signé par les présidents des coopératives et sera intégrés dans l'offre technique.

17. Examen des offres et détermination de leur conformité.

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, l'autorité contractante vérifiera que chaque offre :

- Répond aux critères de qualification tels qu'il indique : a été dûment signée ;
- Est conforme aux conditions fixées dans le Dossier de la demande de cotation ;
- Présente toute précision et/ou justification que l'Autorité contractante peut exiger pour déterminer sa conformité ;
- Une offre conforme à la demande de cotation est une offre qui respecte tous les termes, conditions et spécifications du Dossier de demande de cotation d'offres, sans divergence ni réserve importante.

18. Attribution du marché.

L'autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offre et qui a soumis l'offre estimée **le mieux disant** (non sous-estimé ou surestimé).

19. Annulation d'une offre ou toutes les offres

Si l'Autorité contractante décide que la procédure d'Appel d'Offres soit annulée, l'Autorité contractante communique la décision d'annulation et ses motifs aux soumissionnaires.

DESCRIPTIF TECHNIQUES SPECIALES

I. GENERALITES

Conditions Particulières.

Comptes tenus des conditions climatiques du pays, les matériels doivent être efficacement protégés :

- Contre la rouille ;
- Contre les effets de moisissures et micro-organismes vivants

Matériaux

1. Tous les matériaux doivent être de meilleure qualité et exempts de tous défauts capables de compromettre la solidité, l'aspect ou la durée des ouvrages ;
2. Les moellons qui seront utilisés doivent être des roches dures surtout au niveau de la fondation, non fissurés ;
3. Les briques devraient être de 20cm de longueur, 18 cm de largeur et 5cm d'épaisseur et bien cuites fabriquées en argiles

II. DIVERS

0. INSTALLATION DE CHANTIER

0.1. Installation de chantier

Ce poste comprendra toute l'installation provisoire nécessaire à l'exécution des travaux :

- Un abri pour les ouvriers en cas de pluies ;
- Les installations de chantier sont édifiées dans les limites du terrain sur des emplacements convenus ;
- Installation des toilettes

1. BETON

1. 1. Béton armé pour les colonnes

Caractéristiques :

- Les colonnes seront de 20cm d'épaisseur ;
- Dosage : 350kg/ m³
- Ciment KABIMBA 42.5 N
- Fer à béton HA Ø10 (**Turkey**)

1.2. Béton non armé pour le revêtement du sol

Le béton d'épaisseur de 5cm sera coulé sur le hérisson de moellon d'épaisseur de 20cm.

La finition de ce béton est talochée puis lissée et sera réalisée en béton frais lors de sa mise en œuvre.

Le béton pour le revêtement du sol sera mélangé avec du **SIKALITE** qui sera dosé à **7kg/ m³**

Caractéristiques du béton :

- Dosage : 350kg de ciment/ m³ de sable

- Ciment de résistances 42. 5

2. MACONNERIE

2.1. Maçonnerie en moellon

Généralités :

Les travaux de maçonnerie sont exécutés avec des moellons de forme plus ou moins régulière.

Les moellons sont préalablement humidifiés avant d'être posés.

Le mortier est dosé à 300kg de ciment/m³ de sable.

Les sables sont des sables rudes de rivières ou des sables jaunes de carrière, ils sont exempts d'argiles, de matières organiques, etc. La teneur en matières organiques est telle que l'essai colorimétrique ne donne pas une teinte plus sombre que le jaune ambre.

Le gravier sera concassé des roches solides.

2.2 Maçonnerie pour caniveau

Le caniveau a la forme en U ; la maçonnerie d'une épaisseur de 20cm est exécutée avec des moellons.

Le mortier de ciment est dosé à 300kg /m³.

Les parois sont jointées avec mortier de ciment dosé à 350kg /m³.

3.0. REVETEMENT

3.1. Crépissage :

-Interne avec un dosage de 300kg/m³

-externe avec un dosage de 350kg/m³

3.1.1. Enduit de ciment lissé sur les murs

Les enduits seront réalisés au mortier de ciment dosé à 350kg/ m³ d tamisé à grains fin, permettant une finition totalement unie, exempt de toute charge organique.

Les enduits seront mélangés avec du **SIKALITE** dosé à **7 kg / m³**

L'épaisseur totale finie est de 4cm, elle se composera de :

- Une couche de dégrossissage ;
- Une couche d'enduits lissée.

Les travaux en cours ou fraîchement exécutés sont maintenus en état humide durant le temps nécessaire à la prise et au minimum pendant 48h.

Toutes les malfaçons constatées seront réparées autant de fois que nécessaire. Les réparations doivent être strictement invisibles. Les raccords d'enduit devront être évités dans toute la mesure du possible. Tous les raccords défectueux et tous les enduits grossiers seront poncés.

DONNEES PARTICULIERES D'APPEL D'OFFRES(DPAO)

Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux soumissionnaires faisant l'objet de l'appel d'offres, complètent ou, le cas échéant, modifient les dispositions des instructions aux soumissionnaires.

En cas de divergence, les données particulières ci-dessous ont priorité sur les clauses

Références	A. Généralités
1.	Objet de la soumission CAPAD, ci-après dénommée «Maitre d'Ouvrage », lancent un appel d'offres ouvert en vue de l'exécution des travaux dont la consistance est détaillée dans l'annexe des bordereaux des prix et des quantités du présent Dossier d'Appel Offres.
2.	Origine des fonds Les paiements prévus au titre du Marché pour lequel le présent Appel d'Offre est lancé seront assurés par CAPAD.
3.	Soumissionnaire admis à concourir La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, aux sociétés remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce Marché. Les soumissionnaires doivent fournir toutes les pièces que le Maitre d'Ouvrage peut raisonnablement demander et qui visent son entière satisfaction.
4.	Délai d'exécution Le soumissionnaire va proposer un délai pour l'exécution des activités. Ce délai commence à courir dès la notification définitive du marché. Dans le présent DAO, les termes «soumission» et «offre» et leurs dérivés sont synonymes, et le terme «jour » désigne un jour calendrier
B. Le Dossier d'Appel d'Offres	
5	Contenu du Dossier d'Appel d'Offres Le dossier d'Appel d'Offres comprend entre autres les documents précisés ci-après : • Registre de commerce ; • NIF ; • Attestation de non-redevabilité en cours de validité émise par OBR ; • Attestation de non-redevabilité de l'INSS en cours de validité ; • Garanties bancaires sous forme de chèque certifié équivalent à 5% de la valeur de l'offre ; • Attestation de non-faillite émis par le Tribunal du Commerce datant d'au moins 6 mois ; • Documents attestant l'expérience en matière avec ce marché ou des marchés similaires (PV de réception, contrat, etc.) ; • Certificat d'enregistrement à la TVA délivré par OBR ; • Bordereaux des Prix et des quantités ; • Certificat de visite de terrain • Acte d'engagement

	Des questions relatives au Dossier d'Appel d'Offres peuvent être adressées au coordinateur du projet avant la date limite de dépôt des offres et au plus tard le 13/03/2025 à 17h30. Ce dernier répondra à la société qui en a fait la demande et diffusera la même réponse toutes les entreprises ayant retiré le DAO, sans toutefois identifier le demandeur. Modifications aux Dossier d'Appel d'Offres CAPAD peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en publiant un additif. Langue de l'Offre L'offre ainsi que tous les documents et correspondances concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et l'Autorité contractante, seront rédigés en langue française. Les documents complémentaires fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français. Documents constituant l'Offre Offre financière ➤ Le bordereau des prix unitaires, ➤ Le devis quantitatif et estimatif ➤ Annexes I, II, III, remplis, signés et estampillés. Monnaie de soumission Les soumissionnaires doivent exprimer leurs prix en francs burundais.
6	Validité des offres Les offres sont valables pendant une période de trente (30) jours à compter de la date limite de leur dépôt. Dans des circonstances exceptionnelles, avant l'expiration du délai initial de validité des offres, l'autorité contractante peut demander aux soumissionnaires de prolonger le délai de validité pour une durée additionnelle déterminée. La demande et les réponses doivent être faites par écrit. Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre sans perdre la garantie de soumission. Un soumissionnaire qui accepte de prolonger la durée de validité de son offre ne peut pas modifier celui-ci mais doit prolonger en conséquence la durée de la validité de la garantie de soumission.
7	Forme et signature de l'offre Le soumissionnaire préparera un original et une copie de l'offre, mentionnant clairement sur exemplaires « ORIGINAL » « COPIE » selon le cas. En cas de différence entre eux ; l'original fera foi. Ces exemplaires seront dactylographiés et seront signés par le soumissionnaire ou par une (des) personne(s) dûment autorisée(s) à engager celui-ci. Toutes les pages de l'offre, seront paginées et paraphées par le(s) signataire(s). L'offre ne contiendra aucune mention, interligne, rature ou surcharge qui ne soit paraphé par le(s) signataire(s).

	C. Dépôt des offres
8	Cachet et marquage des offres Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leurs offres dans des enveloppes séparées et cachetées, portant la mention « ORIGINAL » et « COPIE » selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure sans aucun signe distinct. Les enveloppes extérieures devront porter la mention suivante : « Appel d'offre pour construction de 9 centres de collecte des bananes vertes » OFFRE N° CAPAD/ PARE-COVID /AON/02-2025 LOT No..... Les enveloppes intérieures devront porter la mention suivante : OFFRE FINANCIERE LOT No..... OFFRE TECHNIQUE LOT No.....
9	Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être reçues tous les jours ouvrables de 8h30 à 17h30min, heure locale au Bureau de la CAPAD à Bujumbura sis à Kigobe Avenue Kiyeye N° et au bureau de liaison de la CAPAD a Ruyigi, dans les enceintes du BPEAE jusqu'au 21/03/2025 à 17H30 Ouverture des offres Une commission d'ouverture de la CAPAD ouvrira les offres le 22/02/ 2025 à partir de 9h00 au bureau de la CAPAD à Bujumbura.
	D. Ouverture et évaluation des offres
10	Caractère confidentiel de la procédure
	Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres ainsi qu'aux recommandations concernant l'attribution du Marché ne doit pas être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du Marché. Toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer l'Autorité Contractante dans l'examen des soumissions ou la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.
11	Evaluations des offres La commission d'évaluation n'évaluera et ne comparera que les offres techniquement éligibles. L'évaluation portera sur les éléments suivants : • 80% : Prix selon la formule suivante : (Prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre évaluée) x 80 • 10% : Délai selon la formule suivante : (Délai de l'offre la plus courte/délai de l'offre évaluée) x 10

	• 10% : Expériences : 10 points pour 5 PV de réception / attestations de satisfaction pour des marchés équivalents en valeur ; 5 points pour 4 marchés équivalents ; 0 points pour moins ou omission ou liste remise par le soumissionnaire. Si l'offre évaluée la plus intéressante est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de la commission de la passation des Marchés Publics, celle-ci peut demander au soumissionnaire de fournir les sous-détails pour n'importe quelle rubrique. Pour évaluer le montant de l'offre, CAPAD peut devoir prendre également en considération des facteurs autres que le prix de l'offre indiqué, tels que les caractéristiques, la performance des fournitures et leurs conditions d'achat. Les facteurs retenus, le cas échéant, seront exprimés en termes monétaires de manière à faciliter la comparaison des offres. CAPAD se réserve le droit de ne pas tenir en considération toute offre financière jugée surestime ou sous –estime par rapport à la valeur confidentielle proportionnelle à la superficie du bâtiment à construire.
12	Contacts avec l'Autorité Contractante Si le soumissionnaire souhaite porter à l'attention du Maître de l'Ouvrage des informations complémentaires, il devra le faire par écrit.
	E. Attribution du Marché
13	Attribution
	CAPAD attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est la mieux disante (pas sous-estime ou surestime) et reconnue conforme au DAO, sous réserve que ledit soumissionnaire ait été jugé éligible techniquement. Notification de l'attribution du Marché Avant l'expiration de délai de validité des offres fixe par l'Autorité Contractante, ce dernier notifiera à l'Attributaire du Marché, par lettre recommandée, que sa soumission a été acceptée. Cette lettre, dénommée ci-après et dans le cahier des clauses Administratives Particulières « lettre de Marché », indiquera le montant que l'Autorité Contractante paiera à l'entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et de ses obligations. Signature du Marché CAPAD enverra à l'attributaire du Marché, en même temps que la lettre de Marché, l'acte d'engagement figurant au DAO, qui récapitule toutes les dispositions acceptées par les parties. Après sa satisfaction, l'Autorité contractante informera dans les meilleurs délais les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues et leur restituera leurs garanties de soumission.

Annexe I
DEVIS ESTIMATIFS ET QUANTITATIFS

Élément	Unité	Qté	PU	PT HTVA	PT TVAC
Installation du site					
Nettoyage et nivellement du site	ff				
Implantation	ff				
Fondation					
Excavations	m ³				
Lit de sable	m ³				
Pierres de remblai (hardcore)	m ³				
Film polyane (DPM)	Kg				
Ciment	Sac				
Sable	m ³				
Superstructures					
F - Ciment	Sacs				
G - Sable	m ³				
H - Ballast (Gravier)	m ³				
J - Armature et acier					
i) Barres de fer (D10)	Pces				
ii) Étriers (D6)	Pces				
iii) Fils de ligature	kg				
iv) Planches	pces				
v) Radier	pces				
vi) Clous	kg				
Murs					
i) Briques (17cm*6cm*4cm)	Pces				
ii) Poussière de carrière	m ³				
iii) Sable	m ³				
iv) Ciment	Sacs				
Portes et fenêtres					
i) Porte grillagée en acier 1500 x 2100 mm avec ferrures	Pièce				
ii) Hauteur 2400 x 1200 mm	N°				
iii) Hauteur 4000 x 1200 mm	N°				
iv) Hauteur 4200 x 1200 mm	N°				
v) Hauteur 4200 x 1200 mm	N°				
vi) Verre clair 6 mm	m ²				
E - Structure de toit					

i) Poutre murale en bois 6' x 2'	m				
ii) Chevrons en bois 6' x 2'	m				
iii) Bois 4' x 2'	m				
iv) Planche de rive 225x35 en fer	m				
vii) Tôles en fer	pièces				
viii) Clous (100 mm)	kg				
ix) Clous de toiture	kg				
Éléments pour l'eau de pluie					
i) Gouttière en acier doux 200x200 mm	m				
ii) Collier de gouttière	Pièces				
ii) Tuyau de descente UPVC	m				
iii) Supports en acier doux	Pièces				
iv) Chaussure UPVC	Pièces				
v) Coude UPVC	Pièces				
TOTAL					

Annexe II

BORDERAUX DES PRIX UNITAIRES

N°	DESCRIPTION	Unité	PRIX UNITAIRES EN CHIFFRES	PRIX UNITAIRES EN LETTRES
1	INSTALLATION DU CHANTIER			
1.1	Installation de chantier	FF		
2	ELEVATION DES MURS			
2.1	Maçonnerie en briques bien cuites de 3m de hauteur .ép. 30 cm	m ²		
2.2	Béton armé pour les colonnes	m ³		
2.3	Béton armé pour les poutres	m ³		
3	REVETEMENT DES MURS			
3.1	a) crépissage intérieur Ep 5cm Enduits intérieurs lisses. Ep 4cm	m ² m ²		
4	REVETEMENT DU SOL ou Pavement du sol			
4.1	Hérissson de moellon. Ep 20cm	m ²		
4.2	Béton de forme. Ep 5cm dosage 350kg/m ³ Lissage avec un dosage 400kg/m ³	m ³		
5	CANIVEAU			
5.1	Maçonnerie en moellon (en U) 40cm*40cm*40cm pour caniveau. Dosage de 350kg/m ³	ml		

5.2	Chape talochée. Ep 3cm	m²		
5.3	Grillage en fer à béton Ø10 (50cm*45cm)	pces		
5.4	Grillage de treillis	pces		

ANNEXE III. MODELE DE SOUMISSION

Acte de soumission de l'offre

Le Soumissionnaire remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.

Date : _____ insérer la date (jour, mois, année)
de remise de l'offre **OFFRE N° CAPAD/ PARE-COVID /AON/02-2025**
Lot no :

Nous, les soussignés, attestons que :

- a) Nous avons examiné la totalité de l'appel d'offre, et n'avons aucune réserve à cet égard ;
- b) Nous nous engageons de fournir nos services conformément à l'appel d'offre.
- c) Le prix total de notre offre est de :

1.PHTVA

.....

2.PTTVAC

.....

(Insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres) ;

- d) Notre offre demeurera valide pendant une période de 30 jours. Cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.
- e) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à obtenir une garantie de bonne exécution (voir document en annexe) d'un montant de 5% du montant du marché.
- f) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie des Instructions aux Soumissionnaires.
- g) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.
- h) Il est entendu par nous que seule l'offre évaluée la mieux-disant, sera acceptée.

- i) Nom _____ (insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre)

En tant que (indiquer la capacité du signataire)

Signature (insérer la signature)

Dument habilité à signer l'offre pour et au nom de (insérer le nom complet du soumissionnaire)

En date du.....jour de (insérer la date de signature)